

# Henrichemont Le Mag n°5

[www.henrichemont.fr](http://www.henrichemont.fr)



15.06.21



01.11.21

L'ASSOCIATION CÉRAMIQUE LA BORNE FÊTE SES 50 ANS

1971-2021



*passion céramique*  
ASSOCIATION CÉRAMIQUE LA BORNE

PROGRAMME [www.aclb50ans.com](http://www.aclb50ans.com)

EXPOSITIONS ANIMATIONS WORKSHOPS  
CONFERENCES GRANDS FEUX

Juin 2021



## Une médiathèque à Henrichemont

Les travaux du centre culturel Victor Hugo avancent à grands pas. Le lieu abritera une école de musique, une salle de spectacle, une ludothèque ainsi qu'une médiathèque.

### Que peut-on attendre d'une médiathèque ?

Une médiathèque est un établissement qui conserve, entretient et permet l'accès à différents types d'informations, des documents écrits, visuels, sonores, audiovisuels.

Vous y trouverez :

- des livres (tous genres confondus, dictionnaires, polars, BD, romans, poésie, théâtre, etc.),
- des périodiques (revues, journaux),
- des CD audio,
- des DVD.



La médiathèque permet la consultation sur place et l'emprunt de la plupart de ces documents. Son fonctionnement ressemble à celui d'une bibliothèque, avec plus de diversité. De plus, elle consacre une partie de son espace à des fonctions d'animation, d'échange et de formation.

### Comment sera-t-elle alimentée ?

Dans un premier temps, la médiathèque départementale mettra à la disposition de la médiathèque d'Henrichemont des collections de documents (livres, CD, DVD, ressources numériques). Ensuite, elle assurera leur renouvellement.

Des documents plus spécifiques, par exemple sur la poterie, la céramique, l'histoire de la commune pourront venir enrichir les collections prêtées par le département.

Les adhérents qui le souhaiteront pourront s'inscrire pour recevoir des informations permettant l'accès aux ressources en ligne.

### A propos d'animations

Une médiathèque n'est pas uniquement un lieu pour lire ou emprunter des documents.

Des expositions peuvent y être installées et des animations ponctuelles permettent d'échanger, de partager, de faire connaître des savoirs, d'organiser des lectures publiques, des rencontres (par exemple avec des auteurs locaux), de donner le goût de la lecture aux plus jeunes...

Dans ce but, la médiathèque départementale mettra à disposition un certain nombre d'outils comme des tapis de lecture, des jeux de société, etc.

### Une gestion communale

La médiathèque sera gérée par la commune d'Henrichemont qui a choisi d'associer des bénévoles au projet. Ainsi un groupe d'une douzaine de personnes a-t-il été constitué.

Appuyé et encadré par les services de la Mairie, formé par la médiathèque départementale, ce groupe aura en charge les tâches suivantes :

- Accueillir le public, l'aider dans ses recherches, l'orienter dans ses choix de lecture.
- Conserver, classer et entretenir le fond, c'est-à-dire les documents mis à disposition.
- Établir des choix de livres, de vidéos, de cédéroms... en fonction des demandes et de l'actualité.
- Organiser des animations.

La communauté de communes Terres du Haut Berry entretiendra le bâtiment. Elle a également pris en charge l'achat et l'installation du matériel informatique, des étagères, des meubles et accessoires indispensables au fonctionnement du lieu.

### Quels seront les horaires d'ouverture ?

Les jours et horaires d'ouverture n'ont pas encore été définis. Ils prendront en compte les horaires et les besoins des établissements scolaires ainsi que les disponibilités des habitants afin d'offrir des horaires adaptés à tous.

### À quelle date est prévue l'ouverture ?

La commune d'Henrichemont, en partenariat avec la communauté de communes, souhaite que cette médiathèque, et plus largement, l'ensemble du pôle Victor Hugo, devienne un axe fort du développement culturel local et qu'il soit accessible à tous les habitants d'Henrichemont et des environs.

Le centre culturel Victor-Hugo ouvrira ses portes à l'automne.



*Photos issues de la vidéo du projet de la Sem Territoria*



### Petites Villes de Demain : une opportunité pour Henrichemont

**17 communes de notre département** ont été référencées par le programme « Petites Villes de Demain », destiné à accompagner les villes de moins de 20 000 habitants, dans une démarche de revitalisation des centres bourgs.

**Henrichemont, l'un des 3 pôles de centralité** de notre Communauté de Communes des Terres du Haut Berry, va pouvoir accéder à ce dispositif.

Initié par l'état, avec la participation de l'ensemble des collectivités territoriales, ce programme de développement permettra à Henrichemont de bénéficier d'un appui en ingénierie, d'un accès privilégié à un réseau de professionnels ainsi que de financements spécifiques.

**Nous pourrions ainsi, au cours de ce mandat** réaliser 3 à 4 grands projets restructurant et redynamisant dans notre centre-ville.

Le travail mené par la commission économie dès cet automne, a abouti à un diagnostic particulièrement complet de nos forces et de nos faiblesses, de nos atouts et de nos points faibles, avec identification des projets souhaitables et opportuns.

Vous avez d'ailleurs été, sur ce sujet, nombreux à répondre à l'enquête jointe au bulletin de décembre dernier.

La concertation a également pris la forme de rencontres nombreuses et enrichissantes avec les

commerçants, artisans et professions libérales de notre commune.

Merci à toutes et à tous pour votre contribution.

**Plus généralement, nos possibilités d'investissement** dépendent à la fois d'une gestion réfléchie de notre fonctionnement, d'une maîtrise rigoureuse de nos dépenses mais également de notre capacité à mobiliser les aides et subventions publiques.

Sur ce dernier point, « Petites villes de demain » constitue un atout incontestable et une opportunité qu'il nous faut saisir.

**Dés que la situation sanitaire le permettra,** nous aurons l'occasion d'aborder ce sujet avec d'autres, lors de réunions publiques à Henrichemont et à La Borne.

Pour l'heure, il nous faut maintenir une vigilance indispensable vis-à-vis de cette crise sanitaire, avec des perspectives de sortie qui se confirment mais dont « le générique de fin » n'est pas encore affiché.

Bien sincèrement

Gilles Bureau

Maire d'Henrichemont



## Sommaire



**Page 2 :**  
Une médiathèque à Henrichemont

**Page 3 :**  
Le mot du Maire  
Sommaire

**Page 4 :**  
Vie de la commune - En bref  
Nouveaux commerces - artisans

**Page 5 :**  
Environnement

**Page 6 :**  
La Borne

**Page 7 :**  
Marchés nocturnes

### Informations légales

Henrichemont Le Mag  
Directeur de publication : G. Bureau, Maire d'Henrichemont  
Comité de rédaction : Florence Semence, les membres de la commission Information et Communication  
Crédit photo : les membres de la commission, la Sem Territoria (médiathèque), Isabelle Martin (ACLB)  
Imprimeur : Imprimerie du Mont Henri, 6 rue de Sully, 18250 Henrichemont  
Juin 2021- Tirage : 1 150 exemplaires - ISSN : en cours

### Contacts :

**Mairie :** 02 48 26 70 04

[mairiehenrichemont@orange.fr](mailto:mairiehenrichemont@orange.fr) / [www.henrichemont.fr](http://www.henrichemont.fr)

### Réseaux sociaux :

[www.facebook.com/mairiehenrichemont](https://www.facebook.com/mairiehenrichemont)  
[www.instagram.com/mairiedhenrichemont](https://www.instagram.com/mairiedhenrichemont)

### Application mymairie :

Sur App Store ou Google play en tapant Henrichemont.



### Sécurité

#### **Création d'un plateau ralentisseur devant la crèche**

La section de la route des Aix entre la place Dauphine et le croisement rue du Lac aux Fées - rue Verte, est en travaux du 21 juin au 5 juillet. Une déviation est mise en place.

#### **Place Henri IV**

La réfection du bitumage de la place aura lieu les 30 et 31 août, sous réserve des conditions météorologiques. Une déviation sera mise en place.

### Calendrier prévisionnel des conseils municipaux

Les prochains conseils municipaux auront lieu les 9 juillet et 3 septembre. Ces dates étant susceptibles d'être modifiées, nous vous conseillons de prendre contact avec la mairie quelques jours avant la date prévisionnelle afin de vérifier si le conseil est maintenu à la date indiquée.

### EHPAD Les Cèdres - *Patience et longueur de temps...*

Si le tout premier projet date de 2009, il n'a jamais été oublié. Il a fait l'objet de révisions pour répondre aux différents objectifs en matière de politique du grand âge.

Etablissement public de la fonction publique hospitalière, le projet est soumis à différentes autorisations et procédures.

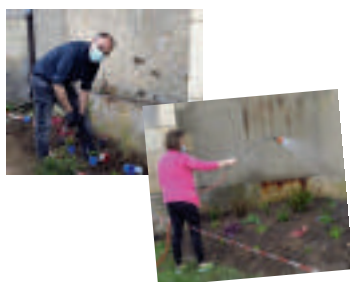
Les négociations liées à toutes les étapes du projet ont pris du temps pour obtenir les accords nécessaires. De plus, une augmentation de lits a été autorisée en cours de travail ce qui a donné lieu à une redéfinition du projet en 2017.

À chaque étape et appel d'offre, les consultations sont soumises à des échéances d'attente : délai de réponse, d'instruction et d'analyse des offres, de notification, de recours éventuels.

Depuis le concours d'architecte en 2018, aujourd'hui nous en sommes à la phase de consultation des entreprises pour ce projet découpé en 16 lots.

Nous espérons pouvoir démarrer le chantier tant attendu pour septembre de cette année.

Laurence Bray, directrice de l'EHPAD



### Plantations

Dans le cadre de l'aménagement paysager de la ville, des hortensias et des plantes vivaces ont été plantés le long de l'église, côté rue de Bourgogne.

L'autre côté, plus exposé au soleil, sera ensemencé à l'automne.



### École primaire

Une seconde classe de l'école primaire a été rénovée et le réfectoire décoré par les agents municipaux.

La rénovation des classes se poursuivra tout au long de l'année.

Le bitumage du parking est prévu entre le 21 juin et le 5 juillet.

### Pigeons

Une opération de régulation du nombre de pigeons dans la commune est en cours. Si vous constatez un nombre important de ces volatiles près de chez vous, vous pouvez en informer la mairie au 02 48 26 70 04.

## Nouveaux commerces - artisans



### Asco Immobilier

Assistance et conseil pour mener à bien vos projets immobiliers avec ou sans travaux

16 rue de l'Église  
18250 Henrichemont  
Tél. : 06 67 32 96 47

contact@asco-immobilier.fr  
www.asco-immobilier.com

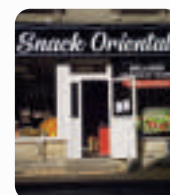


### Snack oriental

Snack, kebab, grillades, couscous et tajines

4 bis place Henri IV  
18250 Henrichemont  
Tél. : 02 50 08 11 29

Ouvert le lundi de 17h30 à 22h,  
du mardi au samedi de 11h à 14h  
et de 17h30 à 22h.





## À partir de juillet, on réduit la lumière

Comme de plus en plus de communes, nous avons choisi de réduire le temps d'éclairage nocturne.

### Un peu d'histoire

L'organisation de l'éclairage a démarré en 1957 sous le mandat de M. Colas. Un prêt de 4 millions de francs (anciens) avait été contracté auprès de la « Caisse Nationale Autonome - Union des Associations d'Anciens Combattants et Victimes de Guerre », soit près de 73 000 Euros. Le réseau s'est ensuite développé au fil de l'agrandissement de la ville. Aujourd'hui les LED remplacent les vieilles lampes au sodium ou les lampes ballons. Il reste encore une cinquantaine de lanternes à changer pour terminer ce programme de rénovation.

À Henrichemont, l'éclairage public comporte 647 points lumineux répartis en 26 zones indépendantes dont 3 sur la Borne. La facture d'électricité correspondante a été de 32 950 € en 2020, et ce uniquement pour la consommation.

La gestion de notre réseau est confiée au SDE (Syndicat Départemental d'Énergie) auquel notre commune est adhérente. Cette adhésion nous permet de bénéficier d'un soutien technique permanent et de subventions représentant jusqu'à 50 voire 70 % du montant des investissements.

### Pourquoi réduire l'éclairage ?

#### Des raisons environnementales

- Les effets sur la santé. De nombreuses études mettent en exergue des conséquences sur le sommeil. La lumière artificielle perturbe notre horloge biologique en altérant la production de

mélatonine, l'hormone du sommeil qui intervient également dans de nombreux autres processus biologiques.

- Les effets sur la faune et la flore. Personne ne conteste plus les effets néfastes de la lumière sur les animaux. Leur comportement et leur reproduction peuvent en être modifiés.

#### Des raisons budgétaires

En réduisant le temps d'éclairage public, nous espérons une économie de l'ordre de 40 % soit un allègement du budget d'environ 12 000 €, somme appréciable en cette période de réduction conséquente de nos ressources, dont la suppression progressive de la taxe d'habitation

### Réduction de l'éclairage public et sécurité

Réduction de l'éclairage public et sécurité sont souvent opposées. Pourtant, les statistiques le démontrent, la réduction du temps d'éclairage la nuit n'a pas d'effets notables sur le niveau d'insécurité. C'est un élément important que nous avons pris en compte.

#### Alors quels seront les changements ?

À compter du 1er juillet 2021, par arrêté municipal, l'éclairage public sera soumis aux règles suivantes :

- l'éclairage place Henri IV et place de la Mairie restera allumé toute la nuit,
- l'éclairage du reste de la ville et des écarts sera éteint de minuit à 5h du matin,
- l'éclairage sera éteint à la Borne de 1h à 6h du matin.



## Journée de nettoyage

La journée de nettoyage de printemps a eu lieu le samedi 15 mai. Malgré le temps pluvieux, une quarantaine de personnes a participé à l'opération : 30 à Henrichemont, 10 à La Borne.

La municipalité remercie tous les volontaires pour cet acte de citoyenneté qui avait pour objectif de sensibiliser à la propreté de notre commune. A défaut de pot de remerciement, chacun a pu repartir avec un petit sachet de « jachère fleurie ».

Répartis en petites équipes, nous avons parcouru les rues et chemins de la Commune. Environ 500 litres de déchets ont été collectés : pour moitié des emballages recyclables (canettes, cartons, bouteilles),

l'autre moitié constituée d'ordures ménagères dont beaucoup de masques. Des déchets d'ameublement ont également été trouvés. Enfin, notre périple nous a permis de déceler un point de décharge sauvage avec, entre autres, des résidus de produits chimiques.

À l'occasion de cette journée, nous avons fait le bilan de la mise en place de la Redevance Incitative sur l'évolution des déchets à la charge de la commune. Ils se divisent approximativement en 3 : 1/3 pour l'école, 1/3 pour le marché, 1/3 pour les poubelles de ville et surtout les déchets liés aux incivilités.

N'hésitez pas à faire remonter celles dont vous êtes témoins. Au-delà du coût environnemental et

financier, il s'agit aussi de respecter le travail des agents communaux. Cette part de leur travail est particulièrement ingrate et chronophage. Le temps qui serait économisé pourrait être consacré à d'autres activités toutes aussi nécessaires et plus valorisantes.



Nous souhaitons institutionnaliser cette journée de nettoyage en l'organisant à l'avenir autour d'un temps de rencontre et d'échange convivial.



L'Art céramique dans toute sa diversité dont le grès cuit au bois, spécialité de La Borne, se perpétue, se montre, se vit, se fête. 2021 le cinquantième anniversaire d'une petite association (Association Céramique La Borne) qui grandit, qui grandit. Pour sa part le Centre céramique contemporaine La Borne fête ses 10 ans + 1 d'existence (coronavirus oblige). Ces deux anniversaires se fêtent sous une même « bannière » : Passion céramique\*.

## UNE SYNTHÈSE HISTORIQUE

La Borne, entre la guerre de 14-18 et les années 30, entame une période de déclin, les goûts changent. Les mutations, tant sociales que technologiques, favorisent cette évolution.



*Les précurseurs à découvrir sur [www.aclb50ans.com](http://www.aclb50ans.com)*

En 1941, Jean Lerat (1913-1992) s'installe dans le village.

En 1942, sur les conseils de Georges-Henri Rivière (responsable du musée national des Arts et Traditions Populaires), Paul Beyer (1873-1945) céramiste, verrier, dinandier, arrive à La Borne. Il construit le premier four dit à flamme renversée du village, une « révolution culturelle ».

Les années suivantes, d'autres créateurs s'installent dans le village : Jacqueline Bouvet qui deviendra Jacqueline Lerat (1920-2009), André Rozay (1913-1993), Vassil Ivanoff (1897-1973), Pierre Mestre (1919-2007), Elisabeth Joulia (1925-2003).

Plus tard, Jean Linard (1931-2010), Anne Kjærsgaard (1933-1990), Claudine Monchaussé, Pierre Digan (1941-2016)...

Grâce aux idées originales que portent ces novateurs, la vie céramique du village reprend vigueur. La variété des productions et les

opportunités de formation incitent céramistes et postulants de tous les horizons à venir dans le village.

En 1962, à l'initiative de Pierre Mestre et d'André Rozay, l'Amicale des potiers de La Borne voit le jour. Chaque été se tiendra une exposition dans un local privé de La Borne.

En 1971, la municipalité d'Henrichemont met à disposition l'ancienne école des filles à la Société des potiers de La Borne (12 membres). Mise à disposition qui perdurera.

1977, premier symposium international de céramique. Il renforcera la renommée du village.

1980, l'école des filles change de nom pour devenir Centre Céramique.

1997, la Société des potiers de La Borne devient Centre Céramique de La Borne.

2010, après 32 années d'aventures administratives et humaines, s'inaugure le Centre céramique contemporaine La Borne.

En 2011, l'association Centre Céramique de La Borne modifie statuts et intitulé, pour devenir Association Céramique La Borne. Ce qui permet d'interagir avec la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) Centre Val de Loire, et avec notre Communauté de Communes, qui, elle, pilote le Centre céramique contemporaine La Borne. Ainsi, expositions, conférences, résidences, projections, peuvent se réaliser avec aisance, et des projets plus ambitieux prennent vie.

2019, une convention multi-partenaire est signée entre la Communauté de Communes des Terres du Haut Berry, le département du Cher, la région Centre Val de Loire, la DRAC Centre Val de Loire, afin de financer les objectifs communs. Simultanément, ce groupe de financeurs signe



*D'hier à aujourd'hui*

Simultanément, ce groupe de financeurs signe une convention avec l'Association Céramique La Borne, le Musée de la Poterie de La Borne, le Musée Ivanoff, l'École Nationale Supérieure d'Art de Bourges et la Communauté de Communes afin de créer une nouvelle dynamique. Des projets plus vastes s'envisagent.

2021, 50e anniversaire, surtout, une mise en perspective de ces femmes, de ces hommes

complètement dingues de ce grès qui mène leur vie.

\*Passion céramique, un intitulé qui chapeaute l'ensemble des événements céramiques organisés à l'occasion de ces anniversaires, de juin à novembre de l'année 2021.



### UNE PLUIE D'ÉVÉNEMENTS

De juin à novembre La Borne et les villages alentour proposent un flot d'activités.

34 ateliers (workshops, stages) au programme, de juillet à octobre, des opportunités de formation. De juillet à décembre de nombreuses expositions, la plupart se déroulent dans les locaux des membres de l'Association Céramique la Borne, l'exposition du Centre de céramique contemporaine de La Borne présente 50 créateurs d'horizons divers. Une variété de conférences, de projections, sont proposées. De grands panneaux, images d'ateliers, gestes du métier, enjoliveront le village, et des surprises.

Pour des précisions, des réservations, des dates, un site Web a été construit à cette occasion, [www.aclb50ans.com](http://www.aclb50ans.com), il recense tous les événements liés à ces anniversaires.

Teff dit Gégé

## Marchés nocturnes



Vous l'avez appris dans le bulletin municipal du mois de mars ou sur les réseaux sociaux : la commune organise 3 marchés nocturnes les 30 juillet, 6 et 13 août 2021.

Ces rendez-vous, baptisés les Estivales d'Henrichemont, seront l'occasion de déambuler dans la ville, de découvrir de nouveaux artistes, de nouveaux produits, d'échanger autour d'une boisson, bref de partager un moment convivial.

Afin de garantir la sécurité de tous, le centre-ville sera fermé aux véhicules et une déviation sera mise en place.

De nombreux exposants se sont déjà inscrits : potiers, livres sculptés, miel et dérivés, tourneur sur bois, photographe, écrivains, créations sur cuivre, objets en ardoise, savons et cosmétiques, objets nature (hôtels à insectes, maisons à hérissons...), confiserie bio, objets textiles, bracelets en bois peint... Cette liste n'est pas exhaustive et viendra s'enrichir tout au long du mois de juillet. De plus, les exposants varieront d'un marché à l'autre. Ils seront installés place Henri IV et place de la Mairie.

Des animations sont prévues :

- Démonstration de judo par l'école de judo d'Henrichemont.
- Loisirs créatifs pour les enfants au salon de thé Basta,
- Jeux géants avec Micado,
- Fruits et légumes sculptés,
- Balades à poney offertes par l'entreprise Proxiservice18.

Les Baladins de la Principauté seront présents et vous feront découvrir l'histoire de la ville grâce à leurs visites contées qui débiteront à 19h.

Enfin, pour terminer la soirée, place à la musique avec :

- Les Musiciens de la Bornemuse le 30 juillet,
- Les Viguenets le 6 août.

Nous vous donnons donc rendez-vous les 30 juillet, 6 et 13 août ! Qu'on se le dise !



# LES ESTIVALES D'HENRICHEMONT

MARCHÉ  
NOCTURNE

30 JUILLET  
6 & 13 AOÛT

**CRÉATEURS, ARTISANS ET COMMERÇANTS**  
**VISITES CONTÉES AVEC LES BALADINS DE LA PRINCIPAUTÉ**  
**BALADE À PONEY OFFERTE AUX ENFANTS**  
**JEUX, GASTRONOMIE, RESTAURATION**  
**BUVETTE, SCÈNE MUSICALE**  
**OUVERT À PARTIR DE 17H**

ORGANISÉ PAR LA MUNICIPALITÉ ET LES ASSOCIATIONS D'HENRICHEMONT

2021